

siège, ils laissaient passer des convois de farine pour l'armée des Alpes, et même des convois d'artillerie qui ne devaient être dirigés que contre eux.

Tant de modération tenait enfin d'une fatale imprévoyance. Lyon se trouvait conduite à ce système par la commission à laquelle, après la victoire du 30 mai, elle avait confié une sorte de dictature municipale. L'ascendant du parti girondin s'y fit d'abord sentir. Elle s'appelait *commission populaire républicaine*. Deux députés proscrits, Biroteau et Chasset, qui s'étaient réfugiés dans Lyon, s'efforçaient de donner à la résistance de cette ville la couleur du parti auquel ils appartenaient. Cette situation était fautive pour les Lyonnais victorieux, et qui, pour la plupart, étaient royalistes. Elle les laissait sans relations avec les rois ligués, avec la puissante Vendée, et ne leur donnait pour alliés que des villes hors d'état de soutenir un siège, et des hommes complètement inhabiles aux combats. Lorsque Lyon se fut décidée à rejeter la constitution de 1793, elle reçut de quarante-deux départements des députés qui venaient la déclarer le centre et l'appui de leur fédération; mais ils n'amenaient avec eux aucune espèce de secours. Deux événements firent sortir Lyon de cette situation équivoque, le jugement de Châlier et le commandement confié au général Précý. Ces deux importantes résolutions furent prises par une nouvelle commission, composée d'hommes plus énergiques, et que présidait M. Rambaud (1).

Supplice
de
Châlier.

On vit le premier exemple donné depuis la révolution d'un scélérat puni judiciairement pour ses crimes. Châlier, traduit devant le tribunal criminel avec un de ses plus féroces complices, nommé Ribard (2), ne montra ni énergie dans sa

(1) La Commission de *salut public* du département de Rhône et Loire qui, dans sa séance du 8 juillet, au soir, choisit à l'unanimité M. Perrin de Précý pour commandant militaire, était présidée par M. le docteur Gilibert, Voir, à ce sujet, les journaux de Lyon du mois de juillet 1793.

(2) Le chef de division Riard, et non Ribard, fut exécuté quelques